

EQUIPEMENT	§)
Feux de route	HCR H4 (E)
Feux route compl.	-
Feux de croisement	HCR H4 (E)
Feux de position	SAE A1PP2 74 Guide IAI
Feux de brouillard	- Feux rouges id. feux stop
feux stop	SAE (11)A62)I(2)S(2)T 74 Guide IAI
Clignoteurs	av SAE A1PP274GuideIAI/AR-lat.:5(E) ar id. feux stop
Catadioptrés	av - l oui ar I (E)
Feux de gabarit	av - l oui ar -
Avert. optique	- Eclair. plaque l/sép. au centre
Essuie-glace	électrique (2 balais) avec/sans lave-glace
Avertisseurs	Delco Remy D 9000041/F 9000046 (94) dB/A
	() dB/A
	() dB/A

INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Monte Carlo		
Homologation			
No	CH	0339 05	
Carrosserie	limousine		
Places total	5	avant	2
Poids à vide	1910	Carburant	B
Charge utile	-	CV-Impôt	29,20
Poids total	2517	Cylindrée	5733

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

*) Mesure des gaz : vignette EPA sur carénage du radiateur

<u>Variante de pneus:</u>	pneus	HR 78 - 15	205 HR 15		
	atü	1,7	AV= 2,1	AR= 2,2	
	charge	1370	1260	1320	
	V-max	180	210		

§) Modifications par l'importateur:

- les phares SEALED BEAM sont remplacés par HCR H4 (E)
- les ampoules de couleur orange des feux de position/clignoteurs sont remplacées par des blanches (1157)
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs sont remplacées par 5/18 W
- des clignoteurs latéraux 5 (E) sont exigés à l'arrière pour compléter les angles de visibilité
- des catadioptrés I (E) sont montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'homologation

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES

Studen, 29.11./10.12.73